



**GROUPE « PÉYI GWADLOUP »
CONSEIL RÉGIONAL**



Basse-Terre, le 07 février 2025

Dossier suivi par M. Olivier NICOLAS

Monsieur le président,

Par un courrier daté du 7 décembre 2022, les conseillers régionaux du groupe « Péyi Gwadeloup » avaient demandé et obtenu l'inscription à l'ordre du jour de la plénière du 22 décembre 2022 d'un point concernant la situation à l'époque préoccupante de « Guadeloupe Formation ».

Grâce à cette initiative de notre groupe, un débat de près de deux heures avait permis de confirmer publiquement devant l'ensemble des élus régionaux les difficultés opérationnelles et financières de l'entité. Mais, comme nous l'avions exprimé par la suite dans un communiqué de presse daté du 23 décembre 2022, vos engagements sur une trajectoire de redressement nous étaient apparus flous et peu étayés, et nous avons déploré votre défausse systématique, plus de 7 ans après, sur la mandature de votre prédécesseur pour expliquer toutes ces difficultés.

Un peu plus de deux années après, alors même que nous avons plusieurs fois manifesté notre inquiétude sur la gestion de cet organisme, la situation de « Guadeloupe Formation » apparaît plus préoccupante que jamais. Et, nous conseillers régionaux, en sommes - comme trop souvent - les derniers informés, principalement par voie de presse.

Ainsi, c'est une enquête du site « Le Courrier de Guadeloupe » - dont le contenu à notre connaissance n'a été ni contesté, ni démenti - qui nous apprend que « Guadeloupe Formation » a perdu sa certification « Qualiopi », pourtant nécessaire à tout organisme de formation bénéficiant de financements publics nationaux et européens. Cet article pointe également plusieurs dérives de gestion, notamment en matière de ressources humaines, et il décrit plus généralement une situation d'insécurité juridique à tous les niveaux, qui peut faire peser un risque lourd sur l'avenir de la structure au moment où, selon nos informations, celle-ci a fait l'objet d'un audit de gestion de la Chambre régionale des comptes.

Mais, au-delà de ces problématiques opérationnelles et financières, un fait semble acquis : « Guadeloupe Formation » ne remplit plus ses missions au service des Guadeloupéennes et des Guadeloupéens, alors que cet organisme devait être le navire amiral de la formation professionnelle et le socle d'une politique régionale ambitieuse en ce domaine essentiel pour le développement économique du pays et l'avenir de sa jeunesse.

C'est pourquoi, Monsieur le président, nous vous demandons par la présente de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la prochaine plénière un point de situation de « Guadeloupe Formation » qui permettra aux élus régionaux d'être informés en toute transparence sur les comptes de la structure et sur les actions de redressement que vous avez engagées afin de la remettre sur les bons rails.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma parfaite considération.

M. le président du Conseil régional
Ary CHALUS
Avenue Paul Lacavé
97100 BASSE-TERRE

Le président du groupe

Bernard GUILLAUME